

Annonce d'une enquête publique

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que **Madame Andrea STING Hauseter Straße, 4 4728 Hergenrath a introduit une demande de permis d'environnement pour le forage et l'exploitation d'un puits géothermique d'une profondeur approximative de 175m situé Hauseter Straße, 4 4728 Hergenrath**

Conformément au décret du 11.03.1999 concernant les permis d'environnement, cette activité nécessite un permis d'environnement de 2^{ème} catégorie.

L'instance décisionnelle est le Collège communal La Calamine.

A cet effet est organisée, conformément à l'article D.29 du Livre I du Code de l'Environnement, une **enquête publique** qui se tiendra **du 13/09/2025 au 29/09/2025**.

Le dossier peut être consulté que sur rendez-vous aux heures habituelles d'ouverture (Lu-Ve : 9H-12H30 + Je : 15H-18H) - Günther HAVENITH- 087/63 98 37 – umwelt@kelmis.be). En dehors des heures d'ouverture mentionnées ci-dessus moyennant prise de rendez-vous auprès de la personne de contact.

Les éventuelles remarques/réclamations doivent être à adressées par écrit au Collège communal ou par mail à umwelt@kelmis.be

La Directrice générale,

signé
N. WIMMER



Le Bourgmestre,

signé
D. HILLIGSMANN